

Département de HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de BONNEVILLE
Canton de CHAMONIX
Commune de
VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	6
votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le jeudi 13 avril, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment

convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de

Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 07/04/2023

Objet
N° 23-04-06
INTEGRATION GROUPEMENT DE COMMANDE
*
DEFIBRILLATEURS

Présents

Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE

Absents excusés

Madame Rachel ROUSSET, Madame Maryvonne ALVARD donne pouvoir à Monsieur Gérard BURNET, Madame Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance

Monsieur Jean-François DEHAYES

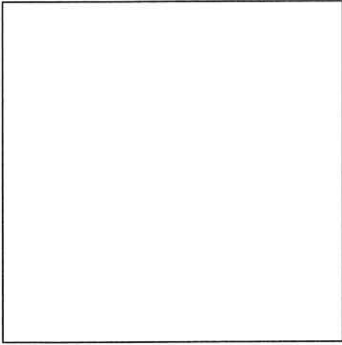
L'ensemble des bâtiments recevant du public doivent être équipés de défibrillateurs conformément à la loi n° 2018-527 du 28 juin 2018 et les décrets qui en découlent.

Dans le cadre de la mutualisation avec les différentes collectivités de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et afin d'optimiser les consultations, il est proposé la constitution d'un groupement de commandes entre les Communes de Vallorcine, Servoz, Chamonix et la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc pour la fourniture et pose de défibrillateurs.

Le coordonnateur représenté par la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc prendra en charge le montage des dossiers de consultation des entreprises, l'organisation des consultations, les attributions, la signature et la notification des contrats.

L'exécution des marchés sera assurée par chaque entité partenaire du groupement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'intégrer le groupement de commande dans le cadre de la fourniture et la pose de défibrillateurs.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **APROUVE** la décision de s'associer au groupement de commande
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande proposée.

La présente délibération est transmise à

Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE

Madame la trésorière de Sallanches

Délibération exécutoire le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affichage en mairie de Vallorcine du
au

Le secrétaire de séance

Le Maire

Pour copie conforme

